

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION .

Assemblée Générale du 6 mars 2018

> Agir ensemble dans l'équité, la solidarité et la fraternité

Le Monde n'est pas manichéen, il est complexe. Reconnaissons une difficulté individuelle à appréhender cette complexité. Mais collectivement nous pouvons agir pour qu'à notre échelle le lien social, sans lequel la Société se déshumaniserait tragiquement, permette de lutter contre les inégalités et de faire changer ce qui doit l'être

Force est de constater que le vivre ensemble est toujours aussi malmené. C'est notre engagement personnel et collectif qui doit permettre de susciter, d'accompagner et d'orienter des dynamiques de transformation sociale.

Pour ce faire, les associations de solidarités locales ou internationales ont un rôle majeur. Elles interviennent localement en assurant des missions d'aide à des populations tout en créant du lien indispensable à toute inclusion sociale.

Le projet associatif de la Maison des solidarités locales et internationales répond à la nécessité de créer des synergies entre ces associations, de donner de la visibilité à leurs pratiques de solidarité et de susciter l'envie d'agir de nos concitoyens pour pérenniser leurs activités.

> Un positionnement clairement d'intérêt général

Notre engagement est soutenu par la Métropole et la Ville de Lyon mais à partir du cadre maintenant défini de « l'appel à projet ». Nous les remercions, bien sincèrement, de leur confiance sans laquelle notre activité ne serait pas possible.

Par contre, l'absence totale de subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes, pour toutes actions de solidarité, nous place dans une situation difficile puisque nous n'avons plus de financement pour notre fonctionnement général. Notre précarité financière est un frein réel à un développement pourtant souhaité par tous les acteurs s'appuyant sur une action collective.

Ce désengagement régional a conduit le CADR à arrêter son activité alors que sa raison d'être se justifiait pleinement. Notre proximité d'intérêt avec cette association nous a conduits à reprendre les activités qui pouvaient rentrer dans notre champ d'intervention.

- Le réseau DéPart (Découverte et Partage) de voyageurs proposant un tourisme responsable et solidaire.
- Le portage du dispositif Service Civique ainsi que la formation des jeunes engagés. Activité en très forte croissance puisque le nombre d'associations parties prenantes du dispositif a pratiquement doublé par rapport à l'année dernière.
- Une implication active dans le cadre du Festival des solidarités (appelé jusqu'alors SSI)

> Une orientation nécessairement plus engagée dans la solidarité internationale

Nous avons maintenant la responsabilité de donner une cohérence collective aux associations de solidarité internationale dans le cadre du Festival des solidarités.

L'année dernière la Métropole et la Ville de Lyon ont montré un engagement salubre pour promouvoir la solidarité internationale sur notre territoire. Nous remercions d'ailleurs Madame Karine Dognin-Sauze et Monsieur Max Vincent pour la confiance qu'ils nous ont accordée dans la mise en œuvre de l'événement de 2017.

Il nous revient maintenant d'assurer la visibilité des associations intervenant dans ce champ pour présenter à nos concitoyens le sens, la cohérence et l'intérêt des actions menées. Pour nous, il s'agit bien de montrer que la solidarité n'est pas une notion émotionnelle et de compassion, mais doit être vécue comme un partage enrichissant et indispensable pour le devenir de l'humanité.

> **Un projet associatif tourné vers l'avenir**

Il est maintenant structuré à partir de deux pôles : « Citoyens » et « Acteurs de solidarité » Il est décliné concrètement dans la partie « Mises en perspectives et orientation » présentée par Andra.

Nous poursuivons, bien entendu, nos missions d'origines à savoir :

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les publics en demande d'engagement bénévole, ici ou à l'international
- Animer la Maison par un programme d'événements de notre initiative ou en coopération inter-associative.
- Consolider et promouvoir notre centre de ressources avec des outils pédagogiques pour jeune public.
- Assurer une communication la plus large possible au service de nos adhérents

Trois autres chantiers déjà engagés sont à poursuivre

- **Notre participation à la mise en œuvre du festival des solidarités.**
Nous travaillons avec les services des collectivités pour qu'au

printemps nous soyons en mesure de proposer un format de Festival engageant les associations parties prenantes.

- **Un dispositif type « Etude-action » pour créer de la synergie entre les associations et les entreprises** notamment les PME dans le cadre du concept de « Responsabilité Sociale des Entreprises »
Deux premières ateliers ont permis d'apprécier l'intérêt des associations pour cette démarche. Reste à intéresser et convaincre un certain nombre de PME pour nous placer comme pilote du dispositif. Une demande de financement est déposée à la Métropole pour mener à bien ce projet.
- **Notre volonté d'être pertinent sur les besoins de nos adhérents pour y répondre.**

Au delà des services que nous proposons à nos adhérents, il nous faut aller plus loin dans l'identification de leurs besoins. Aussi, nous vous proposerons un temps fort d'échanges lors de cette AG pour y réfléchir ensemble, afin d'y répondre, en fonction de nos compétences

> Une situation économique précaire. Une diversité de ressources à trouver

La création de notre association n'aurait pas été possible sans le soutien du CADR, une subvention de la Ville de Lyon et un financement régional. Mais les évolutions des dispositifs de financement et l'absence de financement régional nous ont privés d'une capacité de fonds propres.

L'arrêt du CADR nous contraint à assurer seul la location du local et les charges qui s'y rattachent, alors que jusqu'au mois d'avril nous les partageons.

Notre niveau de trésorerie est fluctuant et comme nous n'avons pas de fonds propres pour assurer les niveaux bas, nous sommes régulièrement

dans une situation tendue. Bien entendu nous cherchons à diversifier nos ressources, mais notre Assemblée Générale devait en être informée.

> Un engagement des bénévoles, des salariés et des services civiques sans lequel rien ne serait possible

Notre Maison est maintenant un lieu apprécié, reconnu voire incontournable pour toutes les associations intervenant dans le champ de la solidarité de notre territoire.

Au-delà de notre situation géographique privilégiée, c'est aux bénévoles, aux salariés et aux services civiques que nous devons cette position confortée d'année en année.

Aussi notre Assemblée Générale se doit de leur rendre un hommage légitime et les assurer de toute notre reconnaissance.

Pierre Vial
Président de la Maison des solidarités locales et internationales